



Association
des communes
du Haut-Lac

Mise au concours

Dans le cadre de la mutualisation des compétences en matière de prévention incendie des Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph, l'Association des communes du Haut-Lac met au concours le poste suivant :

Chargé de sécurité incendie AEAI (80% - 100%)

Cette mise au concours est déclinée au masculin et s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Mission principale :

- Analyser les dossiers et faire respecter les prescriptions des autorités dans le domaine de la protection incendie et AEAI, notamment lors d'autorisations de construire ou d'exploiter, de permis d'habiter, de manifestations et de contrôles périodiques

Profil recherché :

- Etre au bénéfice d'un certificat de Chargé de sécurité en protection incendie AEAI
- Etre en possession d'un CFC issu d'un métier du bâtiment ou d'une formation technique liée à la construction est un atout
- Connaître les processus administratifs et légaux en lien avec le poste
- Justifier d'une expérience en gestion administrative et de bonnes compétences rédactionnelles
- Maîtriser les outils informatiques usuels. La connaissance de logiciels métiers (eConstruction, ...) est un atout
- Etre organisé, rigoureux et avoir le sens des responsabilités
- Avoir la capacité à travailler de manière indépendante et en équipe
- Etre autonome dans la gestion des tâches confiées et savoir gérer les priorités
- Avoir le sens du contact avec la population
- Faire preuve de flexibilité dans les horaires et savoir gérer les imprévus. Le titulaire peut occasionnellement être amené à devoir procéder à des contrôles en soirée ou le weekend
- S'engager à suivre la formation continue
- Etre sapeur-pompier, bénéficier d'une telle expérience ou s'engager à être incorporé au sein du CSIHL est un atout
- Etre titulaire d'un permis de conduire B

Lieu de travail : Vouvry

Périmètre de travail : Communes du Haut-Lac

Entrée en fonction : A convenir

Durée du contrat : Indéterminée

Salaire : Selon l'échelle des traitements de l'ACHL

Perspectives : Nous vous offrons l'opportunité d'un emploi stable et d'un travail varié

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le cahier des charges, veuillez adresser un courriel au secrétariat de l'ACHL – info@achl.ch. Les offres de service accompagnées des documents usuels (CV, diplômes, prétentions salariales) ainsi que d'un extrait récent du casier judiciaire, doivent impérativement être déposées sur la plateforme [Jobup.ch](https://www.jobup.ch). Le délai de postulation est fixé au 27.09.2026.

Vouvry, le 10.09.2026